

COLLOQUE INTERNATIONAL
« NOUVEAUX REGARDS SUR LA NORME »
Université de Fribourg (Suisse)
4-6 juin 2025

Appel à communications

Présentation et argumentaire du colloque

Plusieurs motifs liés à l'actualité nous incitent à entreprendre un bilan collectif, établi sur de nouveaux frais, à propos de la norme en français et en linguistique française – un chantier qui mérite d'être rouvert périodiquement, en tirant parti de l'étude incisive d'A. Berrendonner (1982) sur les mœurs rhétoriques des discours prescriptifs.

Le premier mobile qui nous anime est d'ordre social. Il n'est guère de jour sans que locuteurs et médias francophones s'affrontent sur les questions de normes : a-t-on le droit d'utiliser *du coup* et si oui, dans quels contextes ? ; convient-il de privilégier telle ou telle variante (qu'elle concerne le lexique, l'orthographe, la prononciation, les modes de désignation, les pratiques discursives...) et si oui, pour quelles raisons ? Dans ce type de débats, il n'est pas rare que l'Académie française et les médias traditionnels convoquent des normes surannées ou fondent leur verdict sur de lointaines étymologies, sans égard pour la distance qui s'est instaurée entre la langue du quotidien et certaines recommandations normatives, et sans envisager la possibilité d'une mise à jour des normes (cf. Benzitoun 2021). Une partie des linguistes et des didacticiens vont même jusqu'à donner du sens à des normes telles que les règles d'accord du participe passé, dont on sait qu'elles sont le produit d'un lot de décisions arbitraires et hasardeuses. Quant au public, même averti, force est de constater que ses représentations de la langue sont dominées par la norme scolaire et celle de l'écrit. Si l'on tente, par exemple, de rappeler qu'à l'oral, dans certains contextes morphologiques, c'est la forme masculine qui se laisse déduire de la forme féminine et non l'inverse, les oreilles restent fermées : les francophones ne sont tout simplement pas préparés à entendre ce type de propos. Au surplus, citoyens et journalistes sont en majeure partie insensibles à l'idée que l'on puisse s'intéresser à la langue pour autre chose que pour statuer sur ce qu'il faut dire : si un usager hésite entre deux variantes et fait une recherche sur Internet, il a toute chance de tomber sur un blog de grammaire ou un article du *Figaro* qui tranche avec aplomb, comme si la coexistence en français de doublets légitimes n'était ni tolérable, ni envisageable (cf. les chroniques grammaticales du premier tiers du XIX^e siècle étudiées par Branca-Rosoff 1985). Or, singulièrement, cette crispation sur la norme prescriptive intervient dans un contexte où les inégalités, y compris dans la maîtrise de la langue, suscitent l'inquiétude. Un bilan sur le renouveau du purisme, incluant tant le thème de l'éducation linguistique des citoyens que le recensement des « batailles perdues » (= les prescriptions grammaticales que l'on s'acharne à enseigner, tout en sachant d'avance que « ça ne va pas passer », cf. Jeanjean 1977), devrait, dans le meilleur des cas, favoriser une prise de conscience des milieux concernés.

Le second motif qui nous inspire est d'ordre à la fois didactique et descriptif. La question du « français de référence », à enseigner dans les cours de FLM et de FLE, se pose en France comme dans le reste du monde, ainsi que celle du sort à réserver aux variétés dites « non

centrales » du français (cf. Bertrand & Schaffner 2009 ; Detey, Durand, Laks & Lyche (2010) ; Skupien Dekens 2021 ; Johnsen 2022). Dans l'enseignement comme dans les travaux de recherche, on butte sur la notion de « français standard », convoquée à la légère comme si elle reflétait une évidence, alors qu'elle mériterait une critique attentive (cf. Cheshire & Stein 1997). Du côté des descriptions linguistiques, on voit en outre, de manière contre-productive, se creuser un fossé entre les spécialistes qui étudient le français *in situ* et ceux qui le font à distance, dans un contexte non francophone, en s'appuyant principalement sur des données de seconde main. Le colloque projeté devrait contribuer à clarifier et, autant que possible, à rapprocher les positions en présence.

Une troisième raison de rouvrir le dossier de la norme tient à l'actualité éditoriale, marquée par la parution de deux ouvrages importants : la GGHF, la GGF. Ces sommes véhiculent l'une et l'autre des positions sur le « standard », dont elles contribuent à formater l'image. La seconde, en particulier, tout en récusant une visée prescriptive, rouvre la porte à la norme dans sa manière d'étiqueter certains faits de langue comme non standard, présentation qui invite le lecteur, qu'on le veuille ou non, à considérer ces faits comme des écarts par rapport à une norme conçue comme seule véritablement légitime. Il nous semblerait utile, dans le cadre du colloque projeté, d'analyser les critères qui président à la sélection et au classement des variantes (dialectales ou autres) retenues dans ces ouvrages et dans d'autres, ainsi qu'au traitement qui leur est dévolu au plan théorique. Par la même occasion, il s'agirait de faire le point sur les données qui servent de base aux études sur le français, d'évaluer l'adéquation empirique des descriptions, de s'interroger sur le fondement et la pertinence des jugements de grammaticalité formulés par les auteurs – cf. les buts poursuivis dans l'EGF (= *Encyclopédie grammaticale du français*).

Comme facteur motivant l'organisation du présent colloque, il y a en outre les progrès spectaculaires du traitement automatique des langues (TAL) et de l'intelligence artificielle (IA). Désormais, les traitements de texte intègrent des correcteurs dont les interventions peuvent concerner, de manière intrusive, jusqu'aux particularités stylistiques et rhétoriques des textes (le correcteur de Word traque ainsi les occurrences du verbe *faire*, certaines appositions non ponctuées, ou les coordinations du type *dimensions historique et sociolinguistique*). Nous souhaiterions examiner, à la faveur du colloque, la façon dont sont incrustées les normes dans les traitements de texte – élaborés dans des conditions peu transparentes – et mesurer les impacts qui en résultent sur les pratiques rédactionnelles (ainsi, le remplacement de *faire* par d'autres verbes peut aboutir à des formulations alambiquées ou peu naturelles, comme *marquer une pause* en lieu et place de *faire une pause*). Qu'il s'agisse de simples outils de correction ou d'agents conversationnels (*chatbot*) ultra-ambitieux comme ChatGPT, les grammairiens tendent à être remplacés, aux yeux du public, par des logiciels dont les concepteurs agissent sous le masque et qui sont de nature à brider la créativité des locuteurs. Le cadre dans lequel se pose la question des normes s'en trouve notablement renouvelé. Quel calibrage des textes est induit via la boîte noire de l'apprentissage fondé sur les probabilités d'occurrence et sur la statistique ? Quelles structures sortent renforcées du processus d'entraînement auquel sont soumis les systèmes, quelles autres s'en trouvent au contraire marginalisées ou exclues ? Nous voudrions en particulier nous demander si les outils informatiques de dernière génération, qui répercutent massivement les normes scolaires et celles de l'écrit, ne rendent pas celles-ci plus systématiques encore, en accentuant le caractère uniforme des productions : d'où une sorte de cercle vicieux entre usages et normes, qui tendraient à s'identifier de plus en plus pour des raisons techniques.

Une dernière raison qui nous pousse à rouvrir le vaste chantier de la norme est notre manque de connaissances concernant les effets des normes sur les usages et sur le système. Certes, les travaux de W. Ayres-Bennet & M. Seijido (2011) et de Z. Marzys (1998) nous ont

appris qu'au XVII^e siècle, les Remarqueurs ont édicté des normes dont certaines, à force d'être immuablement re-prescrites, ont fini par passer dans le système, du moins dans ses manifestations les plus surveillées. Mais en dépit des nombreuses parutions, récentes ou non, relatives à la norme et aux normes (Schöni *et al.* 1988 ; Settekorn 1990 ; Auroux 1998 ; Siouffi & Steuckardt 2007 ; Morin 2011, Colombat *et al.* 2018 ; Aquino-Weber *et al.* 2021, etc.), beaucoup de travail reste à faire pour déterminer quelles prescriptions exercent une influence sur les pratiques conversationnelles et rédactionnelles des locuteurs, et quelles prescriptions, au contraire, demeurent inopérantes. Le présent colloque devrait, espérons-nous, contribuer à enrichir ce domaine encore peu exploré de la recherche en linguistique française.

Les pistes de réflexion privilégiées, à propos desquelles nous souhaitons recevoir des propositions de contributions, sont en conséquence les suivantes :

AXE 1. La notion de « français standard » et ses avatars

1.1. Délimitation(s)

- Les conceptions d'un supposé « français standard » et leurs relations avec les normes prescriptives. Positions en présence, notamment en vue de l'enseignement-apprentissage du FLM et du FLE. La norme dans les travaux des chercheurs qui travaillent à distance sur le français.
- Variantes notionnelles et terminologiques (« français standard », « français vernaculaire », « français de référence », etc.). Mais aussi stratégies éventuelles en vue d'esquiver ces termes.
- Rapports avec les différents types de variations (diatopique, diastratique, etc.). Statut des français dits populaires ou régionaux ; émergence de normes de genre, de normes régionales.

1.2. Rapport aux données

- La norme prescriptive (injonctive), par opposition à la norme descriptive, *i.e.* conçue comme « ce qui existe » par opposition à « ce qui n'existe pas » (cf. Berrendonner 1982 ; Béguelin 1988, 1993). La norme comme ce qui est majoritairement pratiqué et observé (norme dite parfois « objective »).
- Le traitement des normes dans les études et travaux de référence. Catégories utilisées pour disqualifier ou non des données. Statut conféré aux faits anomaux, aux hapax, norme et tri des observables.
- Les jugements de grammaticalité, leur exploitation, leur impact épistémologique (cf. Shutze 1996). Positionnements des linguistes face aux données primaires et aux données secondaires : « linguistique de controverse » *vs* linguistique d'observation.
- La base empirique des normes. Questions de fréquence et de régularité statistique. Dispose-t-on de données suffisantes pour cerner les limites de l'usage ?

1.3. Statut conféré à la variation

- Rapports possibles entre la théorie et les faits linguistiques (cf. Willems 1985). Faits de langue devant être retenus pour une description grammaticale satisfaisante (Deulofeu & Valli 2007).
- Fonctions des variantes et modélisation de la variation (cf. Frei 1929 ; Berrendonner *et al.* 1983 ; Berrendonner 1988 ; Gadet & Guerin 2022...).

- Peut-on concevoir une norme qui intègre des faits de variations ? Dans quelles limites ? Pistes en vue d'intégrer la variation à la norme et à l'enseignement.

AXE 2. Analyse des discours normatifs-prescriptifs

2.1. Champ notionnel et lexical de la norme

- Le lexique de la norme et de la transgression ; les différents champs couverts par le mot de « norme » (cf. Rey 1972).
- La norme et les « styles contextuels » de Labov (1972). L'actualité des notions de « grammaire première » vs « grammaire seconde », de « langue du dimanche » (Blanche-Benveniste 1985, 1990, 2010, 2023...).

2.2. Normes et argumentation

- Arrière-plans épistémologiques : les conceptions de la langue qui inspirent les prescriptions. L'écrit vu comme modèle de la langue.
- Les justifications avancées par les puristes en faveur des variantes « normatives », et les conceptions de la langue qui sous-tendent ces justifications (cf. Deulofeu 1982) : la langue comme représentation du monde, la langue comme outil de communication, la langue comme système de signes... La tendance à naturaliser les règles héritées (Berrendonner 1986 ; Benzitoun 2021).
- Mœurs rhétoriques dans les discours grammaticaux ; stratégies d'occultation des prescriptions.

2.3. Dimensions historique et sociolinguistique

- Histoire et évolution de la norme et des discours normatifs sur le français. La notion de bon usage. L'actualisation des normes : opportunités et obstacles.
- La dimension sociolinguistique des formes stigmatisées.
- Points de vue externes : le rôle des médias, des controverses publiques, des représentations des citoyens par rapport à la langue. La norme du point de vue anthropologique, comme régulatrice des comportements humains.
- Normes et discriminations. Conséquences prévues ou non, surinvestissements idéologiques.

AXE 3. Norme et discours

- Les normes qui dépassent le cadre de la morphosyntaxe : par exemple, les modèles de rédaction plus ou moins implicites, les « traditions discursives » (Kabatek 2015).
- Les « modèles de langue » dans l'enseignement. Les normes implicites de l'orateur (par exemple en vue de s'adapter à son public).
- Les normes implémentées dans les correcteurs grammaticaux des traitements de texte et leur influence sur les pratiques de rédaction.
- La place de la norme dans les productions générées par l'Intelligence Artificielle (IA) : structures favorisées ou au contraire censurées par les outils de nouvelle génération.

AXE 4. Les effets des normes sur la langue

- Décalages et congruences entre normes et usages (cf. Aquino-Weber *et al.* 2021).
- Intériorisation des normes (Gadet, 1995) ; traces et effets des prescriptions scolaires dans la conversation ordinaire ou la langue surveillée (lapsus, doublets, cf. Béguelin 2021, stratégies d'évitements, hypercorrections, cf. Berrendonner 1998).
- La réception du discours normatif et de ses prescriptions : enquêtes et témoignages. Les « batailles perdues » de la prescription.
- Les effets des normes sur le système linguistique (dans l'histoire du français et de nos jours). Études de cas, centrées par exemple sur :
 - un point de grammaire (les accords ; les relatives, cf. Deulofeu 1981 ; l'usage des modes, etc.) ;
 - la proscription d'un type particulier d'expression (cf. *par contre* vs *en revanche*, etc.) ; de tel dérivé ou de tel lexème (*faire*, d'où une certaine prolifération d'*effectuer*), etc.
 - le sort réservé aux emprunts.

NB. Il est prévu, à l'issue du colloque, de publier un ou plusieurs ouvrage(s) collectif(s) à partir d'une sélection de contributions.

Modalité de soumission des propositions de communication

Les résumés (police Times New Roman, 12 pt, interligne simple) comporteront entre 5000 et 7000 signes et seront assortis d'une bibliographie de six références au maximum (l'auteur évitera autant que possible de citer ses propres travaux, pour préserver l'anonymat de sa proposition). L'espace alloué **s'entend titre, bibliographie et espaces inclus**.

L'évaluation des soumissions tiendra compte des critères suivants :

- pertinence au regard des thématiques privilégiées du colloque,
- apport et originalité scientifiques de la proposition,
- assise empirique des analyses, qualité des données étudiées,
- organisation et clarté de la présentation.

Les propositions de communications dûment **anonymisées**, seront déposées sur le site du colloque : <https://regardsnorme.sciencesconf.org/> (ouverture du site : début mai 2024)

Calendrier

- **1^{er} avril 2024** : diffusion de l'appel
- **30 septembre 2024** : date limite de réception des propositions de communication
- **avant fin 2024** : notification des décisions aux participants

Comité d'organisation :

Denis Apothéloz (U. de Lorraine), Mathieu Avanzi (U. de Neuchâtel), Marie-José Béguelin (U. de Neuchâtel), Christophe Benzitoun (U. de Lorraine), Gilles Corminboeuf (U. de Fribourg), José Deulofeu (U. Aix-Marseille), Laure Anne Johnsen (U. de Neuchâtel), Matthieu Monney (U. de Fribourg), Frédéric Sabio (U. Aix-Marseille), Dominique Willems (U. de Gand)

Conférenciers invités :

Myriam Bergeron-Maguire (U. Sorbonne Nouvelle), Alain Berrendonner (U. de Fribourg), Johannes Kabatek (U. de Zurich), Elissa Pustka (U. de Vienne), Gilles Siouffi (Sorbonne U.) & Antoine Gautier (Sorbonne U.)

Comité scientifique :

Dorothee Aquino-Weber (U. de Neuchâtel), Wendy Ayres-Bennett (U. de Cambridge), Bernard Combettes (U. de Lorraine), Béatrice Dal Bo (U. Sorbonne Nouvelle), Nathalie Dherbey-Chapuis (U. de Fribourg), Marie-Hélène Côté (U. de Lausanne), Aidan Coveney (U. of Exeter), Sylvain Detey (Université Waseda), Anne Dister (U. Saint-Louis Bruxelles), Gaétane Dostie (U. de Sherbrooke), Ruggero Druetta (U. de Turin), Françoise Gadet (U. Paris Ouest Nanterre La Défense), Claudine Garcia-Debanc (U. de Toulouse), Julie Glikman (U. de Lorraine), Klaus Gröbl (U. Leipzig), Emmanuelle Guerin (U. Sorbonne Nouvelle), Richard Huyghe (U. de Fribourg), Peter Lauwers (U. de Gand), Marinette Matthey (U. Grenoble Alpes), Mairi McLaughlin (U. de Californie, Berkeley), Sophie Piron (U. du Québec à Montréal), Claus Pusch (U. Freiburg), Alexei Prikhodkine (U. de Genève), Isabelle Racine (U. de Genève), Wim Remysen (U. de Sherbrooke), Amalia Rodriguez Somolinos (U. Complutense de Madrid), Anne Catherine Simon (U. Catholique de Louvain), Stefan Schneider (U. Graz), Agnès Steuckardt (U. de Montpellier), André Thibault (Sorbonne U.), Dan Van Raemdonck (U. Libre de Bruxelles)

Références

Aquino-Weber, D., Cotelli Kureth, S. & Skupien Dekens, C. (éds) (2021). *La norme du français et sa diffusion dans l'histoire*. Paris : H. Champion.

Auroux, S. (1994). Remarques sur l'histoire philosophique du concept de "norme" et sur l'histoire des sciences du langage. In : Kasbarian J.-M. (éd.), *Genèse de la (des) norme(s) linguistique(s)*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.

Auroux, S. (1998). *La raison, le langage et les normes*. Paris : Presses universitaires de France.

Ayres-Bennett, W. (2017). Codification and prescription in linguistic standardisation: Myths and models. In *Constructing Language: Norms, Myths and Emotions*, dir. F. Feliu et J. M. Nadal. Amsterdam: John Benjamins, 99-130.

Ayres-Bennett W. (éd.) (2018), *Claude Favre de Vaugelas, 'Remarques sur la langue française'*. Paris: Classiques Garnier.

Ayres-Bennett, W. & Sejjido, M. (2011). *Remarques et observations sur la langue française. Histoire et évolution d'un genre*. Paris : Classiques Garnier.

- Baggioni, D. (1976). Pour un point de vue relativisé et historicisé sur la norme. *Cahiers de linguistique sociale* 1, 55-87.
- [Reichler-]Béguelin, M.-J. (1988). Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite. In Schoeni, G., Bronckart, J.-P. & Perrenoud, P. (éds), *La langue française est-elle gouvernable ?* Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé, 185-216.
- [Reichler-]Béguelin, M.-J. (éd.) (1993). *Le traitement des données linguistiques non standard. BULAG-TRANEL 20*, Université de Franche-Comté et Institut de Linguistique, Université de Neuchâtel, 205 p. En ligne : <http://www.unine.ch/tranel/home/tous-les-numeros/tranel-20.html>
- Béguelin, M.-J. (2021). *Le / la Covid-19*, ou les effets inopinés des interventions sur la langue. In : Bourgoz, A., Conti, V., Elmiger, D., Sánchez Abchi, V. et Wirthner, M. (sous la dir. de), *De la linguistique à la didactique des langues. Dialogues avec Jean-François de Pietro*. Neuchâtel, IRDP, p. 104-105. En ligne : <https://www.irdp.ch/institut/linguistique-didactique-langues-3683.html>
- Benzitoun, C. (2021). *Qui veut la peau du français ?* Paris : Le Robert.
- Berrendonner, A. (1982). *L'Éternel grammairien : étude du discours normatif*. Berne : Peter Lang.
- Berrendonner, A., Le Guern, M., Puech, G. (1983). *Principes de grammaire polylectale*. Lyon : PUL.
- Berrendonner, A. (1986). Discours normatif vs discours didactique. *Études de linguistique appliquée* 61, 9-17.
- Berrendonner, A. (1988). Normes et variations. In Schoeni, G., Bronckart, J.-P. et Perrenoud, P., *La langue française est-elle gouvernable ? Normes et activités langagières*. Neuchâtel : Delachaux & Niestlé, 43-62.
- Berrendonner, A. (1998). Μηδὲν ἄγαν. Normes d'excellence et hypercorrections. *Cahiers de linguistique française* 20, 87-101.
- Bertrand, O. & Schaffner, I. (dir.), (2009). *Quel français enseigner ? La question de la norme dans l'enseignement / apprentissage*. Palaiseau : Les Éditions de l'École Polytechnique.
- Blanche-Benveniste, C. (1985). La langue du dimanche. *Reflète* 14, 42-43.
- Blanche-Benveniste, C. (1990). Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de EN. *Recherches sur le français parlé* 10, 51-73.
- Blanche-Benveniste, C. (2010). *Le Français. Usages de la langue parlée*. Leuven, Peeters,
- Blanche-Benveniste, C. (2023). *Approches de la langue parlée en français*. Nouvelle édition actualisée et révisée par F. Sabio. Paris : Ophrys.
- Branca-Rosoff, S. (1985). Le Journal grammatical de la langue française (1826-1830). Deuxième épisode : note sur le courrier des lecteurs. *RSFP*, 7, 75-88.
- Branca-Rosoff, S., Fournier, J.-M., Grinshpun, Y. & Régent-Susini, A. (éds) (2011). *Langue commune et changements de normes*. Paris : Champion.
- Calvet, J.-L. & Moreau, M.-L. (1998). *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*. Aix/Paris : Didier érudition.
- Cheshire, J. & Stein, D. (eds) (1997). *Taming the Vernacular: from dialect to written standard language*. London & New York: Longman.
- Colombat, B., Combettes, Raby, V. & Siouffi, G. (2018). *Histoire des langues et histoire des représentations linguistiques*. Paris : Honoré Champion.
- Detey, S., Durand, J., Laks, B. & Lych, C. (éds) (2010). *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*. Paris, Ophrys.
- Deulofeu, J. (1981). Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français. *Recherches sur le français parlé* 3, 135-194.

- Deulofeu, J. (1982). À propos des préjugés logicistes dans l'analyse grammaticale : le cas des prépositions, hypothèses linguistiques et sociolinguistiques. *Recherches sur le français parlé* 4, 45-70.
- Deulofeu, J. (1992). Variation syntaxique : recherche d'invariants et étude des attitudes des locuteurs devant la norme. *Langages* 108, 66-78.
- Deulofeu, J. & Valli, A. (2007). Sur l'aspect normatif des descriptions linguistiques en français. Quels faits de langue faut-il retenir pour une description grammaticale satisfaisante ? In : G. Siouffi & A. Steuckardt (dir.), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*. Berne : Peter Lang, 87-110.
- Elalouf, A. (2012). La notion de "grammaire seconde" : tentative de reconstruction épistémologique. *Congrès mondial de linguistique française (CMLF 2012)*. En ligne.
- Encyclopédie Grammaticale du Français*. En ligne : <http://encyclogram.fr/>
- Frei, H. (1929). *La Grammaire des fautes*. Bellegarde : Société des arts graphiques de France. Réédition : Genève/Paris : Slatkine Reprints, 1971.
- Gadet, F. (1995). Norme, variation, évaluation. In Mazière, F. (éd.). La genèse de la norme. Colloque de la SHESL, janvier 1994. *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, Seconde série, n°11, 1995, 18-22. En ligne : https://www.persee.fr/doc/hel_0247-8897_1995_num_11_1_3399
- Gadet, F. & Guerin, E. (2022, paru en 2023). Décrire le 'français tout court' : pourquoi et à quelles conditions ? *Travaux de linguistique* 2022/1-2 (n° 84-85), 159-172.
- Gaudin-Bordes, L. & Monte, M. (dir.) (2017). Normes textuelles et discursives : émergence, variations et conflits. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.
- GGF : Abeillé A. & Godard D. (éds) (2021), *La Grande Grammaire du Français*, 2 tomes. Arles : Actes Sud & Paris : Imprimerie Nationale.
- GGHF : Marchello-Nizia, C., Combettes, B., Prévost, S. & Scheer, T. (éds), (2020), *Grande Grammaire historique du français*, 2 volumes. Berlin/Boston : De Gruyter.
- Glikman, J. (2019). L'évolution de la variation autour de *malgré que* et à *cause que*. In : A. Dufter, K. Grübl, T. Scharinger, *Des parlars d'oïl à la francophonie. Contact, variation et changement linguistiques*. Berlin/Boston : W. De Gruyter, 75-96.
- Guerin, E. (2008). Le 'français standard' : une variété située ? *Congrès mondial de linguistique française*. En ligne.
- Houdebine, A.-M. (2016). Le centralisme linguistique. Brève histoire de la norme prescriptive. *La linguistique* 52. 35-54.
- Jeanjean, C. (1977). Norme linguistique et institution scolaire. *Recherches sur le français parlé* 1, 185-245.
- Johnsen, L. A. (2022). Approche du français parlé dans une perspective d'enseignement : quelques pistes d'exploitation pédagogique du corpus OFROM. *Travaux de linguistique*, 84-85, 211-229.
- Kabatek, J. (2015). Genre textuel et traditions discursives. In : C. Gérard & R. Missire (éds), *Eugenio Coseriu aujourd'hui. Linguistique et philosophie du langage*. Limoges : Lambert Lucas, 195-206.
- Klinkenberg, J.-M. (2007). La norme du français : d'un modèle centré au modèle polycentrique. *Publifarum* 7. En ligne.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. University of Pennsylvania Press. Trad. française : *Sociolinguistique*. Paris : Minuit, 1977.
- Labov, W. (2001). Qu'est-ce qu'un fait linguistique ? *Marges linguistiques* 1. En ligne. http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/artml0000_ml.pdf

- Lodge, R. A. (1993). *French: From dialect to standard*. London: Routledge.
- Marzys, Z. (1998). *La Variation et la norme. Essais de dialectologie gallo-romane et d'histoire de la langue française*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel, Genève : Droz.
- Mazière, F. (textes réunis par) (1995). *La genèse de la norme. Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, Seconde série, n°11.
- Milroy, J. & Milroy, L. (2012). *Authority in language: investigating standard English*. 4^e édition. Londres: Routledge.
- Morin, Y.-C. & Paret, M.-C. (1983). Norme et grammaire générative. In : *La norme linguistique*, É. Bédard & J. Maurais (dir.). Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, Paris, Le Robert, 179-203.
- Morin, Y.-C. (2011). L'imaginaire norme de prononciation aux XVI^e et XVII^e siècles. In : S. Lusignan, F. Martineau, Y. Morin & P. Cohen (éds). *L'introuvable unité du français – Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e-XVIII^e siècle)*. Québec, Presses de l'Université de Laval, 153-162.
- La norme linguistique*, textes colligés et présentés par Édith Bédard et Jacques Maurais. Québec : Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, et Paris : Le Robert, Collection l'Ordre des mots, 1983, 850 p.
- Rastier, F. (2007). Conditions d'une linguistique des normes. In : G. Siouffi & A. Steuckardt (dir.), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*. Berne : Peter Lang, 3-20.
- Remysen, W., Rossi, F. & Marimon Llorca, C. (2021). *Les idéologies linguistiques : débats, purismes et stratégies discursives*. Berlin : P. Lang.
- Rey, A. (1972). Usages, jugements et prescriptions linguistiques. *Langue française* 16, 4-28.
- Schoeni, G., Bronckart, J.-P. & Perrenoud, P. (éds) (1988). *La langue française est-elle gouvernable ?* Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé.
- Shutze, C.T. (1996). *The empirical base of Linguistics. Grammaticality Judgments and Linguistic Methodology*. Chicago-London : The University of Chicago Press.
- Settekorn, W. (éd.) (1990). *Sprachnorm und Sprachnormierung. Deskription, Praxis, Theorie*. Wilhelmsfeld: Gottfried Egert Verlag (Pro Lingua Band 7).
- Siouffi, G. & Steuckardt, A. (2007). *Les Linguistes et la norme : les aspects normatifs du discours linguistique*. Berne : Peter Lang.
- Skupien Dekens, C. (2021). Réflexions sur les spécificités de la diffusion de la norme en FLE. In : Aquino-Weber, D. et al. (éds), *La norme du français et sa diffusion dans l'histoire*. Paris : H. Champion, 19-32.
- Trudeau, D. (1992). *Les inventeurs du bon usage*. Paris : Minuit.
- Walsh, O. (2014). 'Les anglicismes polluent la langue française'. Purist attitudes in France and Quebec. *Journal of French Language Studies*, 24-3, 423-449.
- Willems, D. (1985). La problématique des données et la place de l'exception en syntaxe contemporaine. *Langue française* 66, 86-98.
- Willems, D. (1986). Sur le statut de la règle dans le *Bon Usage* de Maurice Grevisse. *Travaux de Linguistique* 12-13, 55-62.

Numéros de revues consacrés à la norme

Le Français d'aujourd'hui 10 : Normes et pratiques de l'oral. F. Gadet & S. Lureau (éds)

Histoire, Epistémologie, Langage 41-2 (2019) : Prescriptions en langue. D. Savatovsky (éd.)

Langue française 16 (1972) : La norme. R. Lagane & J. Pinchon (éds)

Langue française 66 (1985) : L'exception. D. Corbin & A.-M. Dessaux-Berthonneau (éds)

Pratiques 121-122 (2004) : Normes et pratiques de l'écrit dans le supérieur. Y. Reuter, I. Laborde-Milaa & F. Boch (éds)

Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL) 20 (1993) : *Le traitement des données linguistiques non standard*. M.-J. [Reichler-]Béguelin (éd.)